

CREFOP

Commission 2

le 11 avril 2019

SUJETS EVOQUES

- Evolution de la compétence orientation de la Région (loi du 5/09/18): mise en œuvre et perspectives
- Retour sur le séminaire socio-économique des 1^{er} et 2 mars 2019



RÉGION
NORMANDIE

Les évolutions de la compétence des Régions en
matière d'orientation
portées par la loi du 5 septembre 2018



RÉGION
NORMANDIE

LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018 : PÉRIMÈTRE DE LA NOUVELLE COMPETENCE

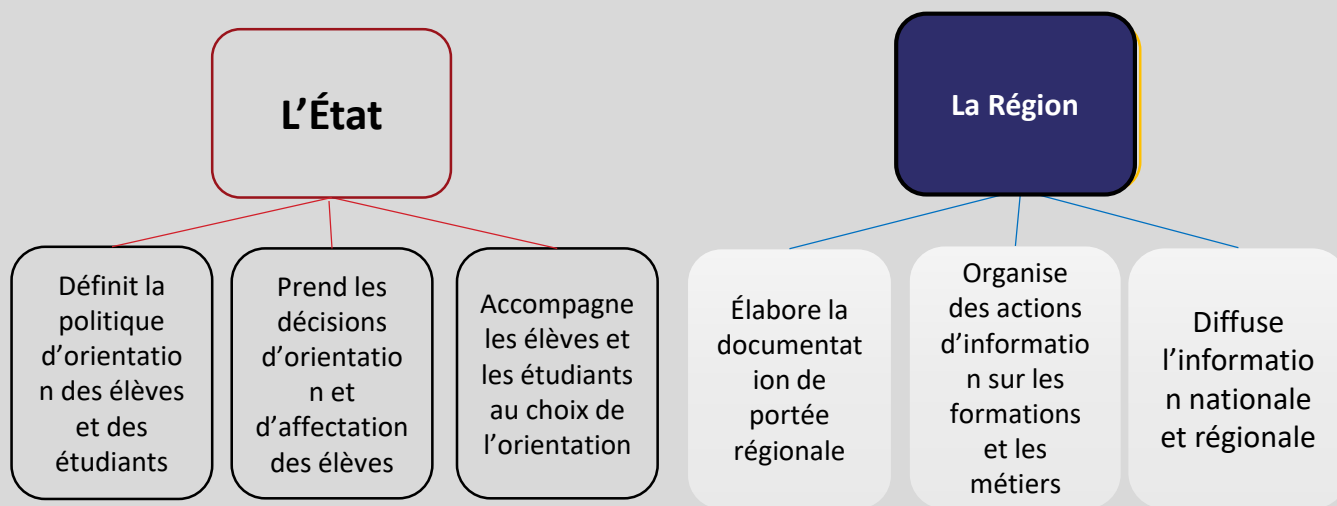
La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018
confie aux Régions de **nouvelles missions** :

- organiser des actions d'information sur les métiers et les formations ainsi que sur la mixité et l'égalité professionnelle en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis et des étudiants,
- élaborer la documentation de portée régionale sur les enseignements et les professions, diffuser l'information et la mettre à disposition des établissements de l'enseignement scolaire et supérieur

Ces nouvelles missions viennent compléter la compétence relevant déjà de la compétence des Régions dans le champ de l'orientation professionnelle :

- La coordination du service public régional de l'orientation
- La validation des acquis de l'expérience
- La coordination de la prise en charge des jeunes sortis sans qualification, en lien avec les autorités académiques.

LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018 : RÉPARTITIONS DES COMPÉTENCES ETAT/REGION



- Pour les missions de la DRONISEP qui seront transférées aux Régions, la loi prévoit que l'Etat transfère, sur la base du volontariat exclusivement, des personnels de l'ONISEP. En cas d'absence de volontaires, l'Etat attribuera une compensation financière.
- Pour la mise en œuvre de la mission d'information des élèves et des étudiants sur les formations et les métiers, la loi prévoit également la faculté, à titre expérimental et pour une durée de trois ans, de mettre à disposition des Régions des agents exerçant dans les services et établissements relevant de l'Education nationale

Les objectifs et le calendrier des Assises
Régionales de l'Orientation
du 28 février au 20 juin 2019



RÉGION
NORMANDIE

LES ASSISES DE L'ORIENTATION

Un Séminaire
avec le monde socio économique
Le 1^{er} et 2 mars 2019

Cinq rencontres thématiques et une réunion conclusion :

- Le 28 février au Havre : pour une orientation organisée au plus près des territoires
- Le 26 mars à Rouen : les gestes professionnels au service de l'orientation
- Le 24 avril à Evreux : compétence à s'orienter Tout au Long de la Vie
- Le 14 mai à Alençon : il était une fois le numérique au service de l'orientation
- Le 22 mai à Cherbourg : comment créer de l'ambition, un enjeu fort pour la Normandie ?

Deux questionnaires:

- Grand public
- Équipes éducatives

Echanges, mobilisation, susciter des idées, création d'une dynamique de co construction... et ainsi contribuer à l'élaboration de la future politique d'Orientation en Normandie

Le 20 juin à Caen : réunion conclusive et annonce des principaux axes de la future politique régionale

Le séminaire socio-économique
1^{er} et 2 mars 2019
Synthèse des propositions des fiches-action



RÉGION
NORMANDIE

- **Objectif:** mobiliser les branches et filières professionnelles, chefs d'entreprise, organismes consulaires, partenaires sociaux ainsi que le Rectorat et plusieurs partenaires de la formation et de l'orientation. Il s'agissait, après avoir évacué les idées toutes faites, de susciter un foisonnement d'idées, de créer une dynamique, pour faire émerger des propositions concrètes et innovantes en faveur de l'orientation tout au long de la vie
- A partir de 5 profils identifiés (collégiens-lycéens, étudiants, entreprises, parents et actifs), les participants ont proposé des fiches-actions dont la synthèse vous est présentée ci-après,

- Inscrire l'orientation dans le cadre de l'enseignement
- Faire entrer l'entreprise dans l'école
- « Professionnaliser » les enseignants (connaissance de l'entreprise et du monde économique) par des outils disponibles et des modules de formation
- Communiquer de façon positive autour des métiers manuels

- Généraliser la possibilité pour les étudiants de faire des stages en entreprise
- Favoriser les passerelles en les voies de formation
- Faire connaître les métiers en tension et les rendre plus attractifs

- Créer un « mode d'emploi » pour les chefs d'entreprise pour l'accueil des stagiaires (boîte à outils favorisant l'intégration et une planification)
- Créer un label d'entreprises accueillantes des stagiaires
- Intégrer la dimension entreprise dans les projets pédagogiques
- Faire intervenir les professionnels de l'orientation dans les entreprises

- Informer sur les métiers, les besoins en compétence des entreprises et les métiers de demain
- Proposer aux parents qui le souhaitent des actions pour les aider à accompagner leur(s) enfant(s) dans leur parcours d'orientation
- Présenter des parcours « non linéaires » mettant en évidence leur réussite (revaloriser la voie professionnelle et dédramatiser l'échec dans un parcours)
- Accompagner les parents pour leur faire connaître les activités/métiers du bassin de vie

- Créer une base de données d'entreprises engagées en faveur de l'orientation de jeunes ou d'actifs
- Créer un réseau d'ambassadeurs métiers pour répondre aux besoins d'information des autres actifs
- Développer la VAE auprès des entreprises
- Valoriser les petites entreprises



28 février - 20 juin 2019

Ensemble,
**préparons l'avenir
des Normands**
#OrientationNormandie